



Acte n°2023C187

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 31

Pouvoirs : 6

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/10/2023

Le 19 Octobre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Raymond SANLOUP, 230 route de la Dombes à Savigneux (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Ingrid BESSON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Gilles GARNIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir à Bernard REY), Emilie BERTHOLON (Pouvoir à David POMMIER), Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Christine FORNES (Pouvoir à Pierre ROSET), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Elise DIENNET.

OBJET : ECONOMIE – Aide au développement des commerces de proximité – SYMBIOSE à Trévoux

M. Yves DUMOULIN, Vice-président en charge de l'économie, rappelle que le Conseil communautaire a voté l'octroi d'un dispositif d'aide aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, avec point de vente par sa délibération du 27 novembre 2017 (N°2017 C 111) dans le cadre de la convention signée avec la Région permettant aux EPCI d'intervenir en aide auprès des entreprises selon le régime fixé dans le cadre du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation). Ce dispositif a été actualisé par le vote de la délibération du 28 novembre 2022 (N° 2022 C 176).

Ce dispositif est mobilisable au bénéfice des entreprises uniquement si la collectivité (EPCI), à travers son budget ou les fonds européens Leader, apporte un cofinancement de 10 % (minimum) de l'assiette éligible, en complément de la Région qui apporte 20 % plafonné à 50 000 € de dépenses.

Une nouvelle demande de subvention concerne le projet de création d'un commerce de fleuriste par Mesdames Elsa MIALON et Angéline RAY dans le centre de Trévoux. Ce commerce dont l'enseigne sera « SYMBIOSE » nécessite d'importants travaux de rénovation du local vétuste. La subvention contribuera à financer l'aménagement du local (climatisation réversible, remplacement de la vitrine, peintures, carrelage, enseigne et vitrophanie) et l'investissements en matériel professionnel (caisse électronique). L'installation de ce commerce contribuera à renforcer l'attractivité du centre de Trévoux et créera 2 emplois.

Le montant d'investissement éligible retenu est de 35 372,66 € HT. L'aide demandée à la Région est d'un montant de 7 074 € sous réserve d'un cofinancement de 3 537 € par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

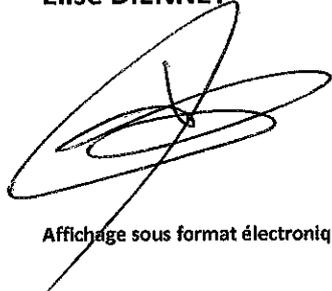
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 05/10/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, le soutien au projet de création d'un commerce de fleuriste sur la commune de Trévoux ;
- ✓ **D'ATTRIBUER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, une subvention pour un montant de 3 537 € à l'entreprise SYMBIOSE ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023 et suivants dans l'opération correspondante.

A Savigneux, le 19/10/2023

**La Secrétaire de Séance,
Elise DIENNET**



Affichage sous format électronique : 25/10/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

